Avis adopté à la séance plénière du 10 février 2021

Économie et gouvernance de la donnée

Déclaration du groupe UNSA

La numérisation de notre société induit une production toujours plus extensive et diversifiée de données numériques, dont ne nous soupçonnons pas toujours l'existence et encore moins leur volumétrie 12 Zettaoctets (1Zo = 1021 octets) en 2015, qui sera multiplié par 3,7 entre 2020 et 2025.

Ce gigantisme et son déploiement dans toutes les sphères de l'activité mais aussi du personnel voir de l'intime, affolent, dans tous les sens du terme ! Source d'indéniables bénéfices dans tous les domaines, les données sont aussi source de grandes convoitises. Elles sont aussi un objet d'accaparement d'un supplément, d'un avantage comparatif potentiellement producteur de valeurs, plus ou moins onéreuse ou sensibles, qu'il s'agisse de notre goût pour tel yaourt, des rythmes d'usures d'un composant industriel militaire, ou de nos échanges sur nos opinions personnels !

Une nouvelle guerre économique se fait jour tant à l'échelle sectorielle qu'à l'échelle des pays comme les USA et la Chine qui ont mis en place toutes les armes juridiques de protection de leurs « champions ».

Nos gouvernements français comme européens ont longtemps été séduits par cette mythologie de liberté, d'une créativité venue du fond d'un garage mais qui sont aujourd'hui marginalisés par un système économique favorisant des monopoles au pouvoir impressionnant affichant l'arrogance tranquille de supplanter les autorités, s'attaquant au pouvoir régulier, comme « battre monnaie », « faire justice ». Les États apprécient assez peu de se faire à leur tour « ubérisés ».

De même l'open data de tous les organismes et établissements publics afin de permettre transparence et effets de levier pour nos startups ne peuvent plus se faire sans un minimum de cadre quant aux données sensibles, et au juste partage de la valeur induite.

Le temps de l'innocence est définitivement passée, la startup a plutôt fait d'être racheté par un groupe avec ses licences et données, que de devenir une licorne !

Cet avis propose tout un ensemble de dispositifs visant à renforcer la protection des entreprises françaises des intrusions hostiles, mais aussi à faire respecter les droits fondamentaux des individus, de renforcer les processus d'information voire d'alerte, et de compléter le droit tant au niveau français qu'européen afin que la toile ne soit pas un hors droit. Renforcer la normalisation, la régulation et le contrôle sont indispensable afin que nous puissions répondre à la promesse de progrès du numérique.

Pour peser, voire exister à moye terme, nous devons bâtir au niveau européen et français nos outils, infrastructures de liaisons, de stockage, retrouver là encore une stratégie de renforcement technologique et les moyens de la concrétiser.

Mais pour cela nous devons nous aussi « up-grader » nos compétences, former et instruire des réseaux d'expertise et d'appropriation du sujet selon les mêmes caractéristiques et la même attractivité que les concepteurs du numérique : fluidité de l'information, transversalité entre développeurs et spécialistes des comportements humains, géopolitiques, intelligence économique, …et bien sûr cyber sécurité !

La souveraineté économique au service de l'intérêt général mais plus encore construire une cyber-société respectueuse des valeurs démocratiques sont l'affaire de tous
À ce titre, L'Unsa approuve l'ensemble des préconisations et a voté l'avis.